

Petits conseils pour bien préparer vos cartons...



A FAIRE



Fermer le fond en croisant avec deux bandes d'adhésif



Fermer votre carton : sur le dessus une simple bande est suffisante



Penser à marquer les cartons : contenu et pièce de destination



A NE PAS FAIRE



Ne pas trop remplir le carton



Ne pas croiser les rabats du carton



Ne pas remplir des cartons standards uniquement avec des livres



Ne pas mettre d'objets fragiles sans protection dans les cartons

RAPPEL : L'entreprise ne pourra assumer aucune responsabilité pour des dommages survenant à des objets non emballés par ses soins.

AIDE MEMOIRE POUR PREPARER VOTRE DEMENAGEMENT

CONSEILS D'ORDRE GENERAL :

- Arrêter la date de déménagement avec LTDS Déménagements
- Remplir le document « déclaration de valeur » et retourner le nous au moins 8 jours avant votre déménagement
- Ne pas mettre de produits explosifs, inflammables, dangereux ou partiellement utilisés et non fermement scellés dans votre déménagement

PREPARATION DES EMBALLAGES :

- Évaluer bien le temps nécessaire à la mise en cartons
- Indiquer sur chaque carton le contenu et la pièce de destination
- Ne pas mettre d'objets fragiles sans protection dans un carton
- Utiliser des cartons solides (*mais pas trop grand!*) et du ruban adhésif résistant pour les fermer
- Récupérer les cartons d'emballage d'origine (*si vous les avez conservés*) pour l'informatique, vidéo, Hi-Fi, etc...

A FAIRE LES JOURS QUI PRECEDENT VOTRE DEMENAGEMENT :

- Garder bien vos clés, papiers personnels, ordonnances médicales et tous les objets dont vous aurez besoin pendant la durée du déménagement
- Conserver vos bijoux, monnaies, métaux précieux et valeurs avec vous (*non couverts par notre assurance*)
- Prévenir le gardien de l'immeuble ou votre agence immobilière et de l'utilisation de l'ascenseur

A FAIRE LA VEILLE DE VOTRE DEMENAGEMENT

- Passer dans chaque pièce pour contrôler que vous avez bien fait tout ce qui vous incombait, si vous n'avez pas eu le temps de terminer, notez le pour le signaler aux déménageurs dès leur arrivée (*à noter: si les déménageurs font plus que la prestation prévue initialement, vous risquez de payer un supplément*)
- Démonter vos appareils électriques (Hi-Fi), garder les câbles et démonter tous les objets fixés au mur
- Oter les rideaux et leurs tringles ainsi que les appliques
- Vider le réfrigérateur et le congélateur et les faire dégivrer (*ne laissez pas d'eau!!*)
- Vider bien l'eau du bac à récupération d'eau du sèche linge, vider le lave vaisselle et le lave linge
- Vider la cafetière électrique, l'huile de la friteuse et la bouilloire
- Vider l'essence des réservoirs (tondeuse, moto, outils de jardin...)
- Prévoir de caler le moteur de chaque appareil (*machines à laver, sèche linge...*)
- Fixer fortement les clés avec de l'adhésif soit au fond des meubles, soit au fond des tiroirs, ou les étiqueter.

POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

LES DEMARCHES A EFFECTUER BIEN AVANT VOTRE DEMENAGEMENT :

- Prévenir le propriétaire ou le syndic de mon départ et fixer avec eux une date pour l'état des lieux
- Vérifier mes droits et demander éventuellement le montant de la prime de déménagement à mon employeur (*mutation professionnelle*)
- Rechercher les nouvelles écoles pour mes enfants
- Préparer l'aménagement de ma nouvelle résidence (*artisanat, peintre, plombier...*)

LES DEMARCHES A EFFECTUER UNE A DEUX SEMAINES AVANT VOTRE DEMENAGEMENT :

- Faire transférer mon compte bancaire dans une agence locale
- Assurer mon nouveau logement
- Modifier mon assurance automobile
- Transférer mes abonnements téléphoniques et internet
- Résilier le contrat du service des eaux
- Contacter le service des eaux de ma nouvelle résidence
- Demander la réexpédition automatique de mon courrier (*au moins 5 jours avant le jour J*)
- Ne pas faire couper l'électricité, de façon à le conserver jusqu'au départ.

COMMUNIQUER MA NOUVELLE ADRESSE :

- A la caisse d'allocations familiales
- Au centre des impôts
- A mon employeur
- A ma caisse de retraite
- A ma caisse d'assurance maladie, ma mutuelle...
- Modifier l'adresse de mes papiers: carte d'identité, passeport, carte grise, etc...

AUTRES DEMARCHES A EFFECTUER :

- M'inscrire sur les listes électorales
- Rechercher la liste des médecins et services d'urgence de mon nouveau quartier